

# VOIX OUVRIERE

ORGANE DE LUTTE OUVRIERE, POUR UNE DIRECTION REVOLUTIONNAIRE DES SYNDICATS  
ET POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARTI REVOLUTIONNAIRE PROLETARIEN

28 JANVIER 1963 — N° 5

BIMENSUEL — 50 centimes

## Gros Machiavels et Petits Tartuffes

**D**EPUIS la signature à la Régie Renault du nouvel accord d'entreprise octroyant une quatrième semaine de congés payés à l'ensemble du personnel, une tempête de protestations s'est élevée dans les milieux patronaux. Dans la plupart des journaux bourgeois que ce soit le « Figaro », « Le Monde », « L'Usine Nouvelle », des représentants des milieux industriels se sont élevés contre cette mesure en termes violents, parlant de « coup de force du gouvernement risquant de compromettre irrémédiablement l'économie française » ou de dictature des « seigneurs de l'Île Seguin ».

Ce tollé n'est qu'hypocrisie. Les mesures sociales de l'association gouvernement Pompidou n'ont rien qui puisse nuire au Patronat français. Même le Figaro, cité plus haut, a écrit que les premières lois sociales interdisant le travail des enfants, limitant la journée de travail ou instituant les premiers congés payés n'avaient en rien, bien qu'ayant suscité les mêmes inquiétudes, ruiné l'économie. Et puis, cette quatrième semaine, cela ne représente jamais que moins de 2 % d'augmentation du salaire annuel, alors que certaines entreprises ont accordé l'année dernière des augmentations atteignant 8 ou 9 % et que dans l'ensemble, en 62 les salaires nominaux ont augmenté généralement de plus de 2 %, de même que l'année précédente.

Mais alors pourquoi ces réactions du patronat ? Parce que les grandes entreprises peuvent plus facilement que bien des petites accorder ce genre d'augmentation en repos : la plupart des grandes entreprises tournent au-dessous de leur capacité réelle de production et il y a gros à parier que dans celles-ci, la production annuelle ne baissera pas. Sans compter qu'une entreprise qui emploie cent ouvriers peut à la rigueur en engager 2 de plus pour compenser la perte de travail mais une entreprise qui en emploie dix ne peut pas engager deux dixièmes de travailleur. Dans bien des petites entreprises la semaine de vacances supplémentaires se traduirait, ou risquerait de se traduire, pour le patronat, par 2 % de la production en moins. Or, 2 % de la production annuelle en moins cela signifie une perte de chiffre d'affaires et de bénéfices bien supérieure à 2 % des salaires. C'est en effet après accord des grandes puissances financières que le gouvernement a dû autoriser Dreyfus à accorder la quatrième semaine de congés payés à son personnel, mais il n'a bien entendu pas consulté l'ensemble du patronat.

Mais ces réactions servent finalement le gouvernement. Elles permettent d'être passé à bon compte pour un bon défenseur des travailleurs, qui ne craint pas de se heurter au patronat. Elles valorisent l'importance des accords Renault. Sans compter qu'elles sont hypocrites, car la mesure a pour but réel de défendre tous les patrons, ils le savent bien. En effet, le gouvernement cherche à enfermer les revendications des travailleurs dans des limites minimum. Le gouvernement et le grand patronat savent que la course au profit ne va pas sans quelques concessions vis-à-vis des travailleurs. Ils savent surtout que pour le moment les travailleurs ont une position forte car la bourgeoisie manque de main-d'œuvre. Ils savent que par la lutte les travailleurs pourraient exiger et obtenir bien plus. Ils préfèrent donc s'assurer contre ce risque, comme ils s'assurent contre l'incendie, au moyen de quelques concessions. La quatrième semaine, les grands patrons acceptent de l'accorder pour ne pas être contraints de donner plus. Certains pour soutenir la politique gouvernementale et surtout désarmer les luttes revendicatives dans l'entreprise l'accorderont comme Renault hier, Citroën aujourd'hui, « gracieusement ». D'autres s'en serviront comme d'un os pour arrêter des mouvements en cours.

Nous ne devons pas laisser enfermer nos revendications dans ce cadre. Non pas que la quatrième semaine ne soit pas importante pour nous tous, mais parce que, étant donné la situation actuelle, nous pouvons obtenir bien plus en montrant les dents. Le patronat n'accorderait même pas cela s'il ne nous craignait pas. Il est très probable que d'ici la fin de l'année, et peut-être même le milieu, la mesure soit étendue par la loi à tous les salariés.

Mais nous devons penser aussi que les concessions que le patronat doit nous faire parce que la situation de l'emploi nous est favorable, il nous les fera payer cher si, demain, il y a du chômage. Si nous chantons aujourd'hui nous risquons de danser demain. C'est maintenant qu'il faut imposer au patronat et au gouvernement les mesures nous protégeant en cas de chômage : interdiction des licenciements pour manque de travail (l'Etat verserait les indemnités de chômage au patron), répartition des heures de travail entre tous les travailleurs de l'entreprise avec 40 heures maximum par semaine.

De plus, il ne suffit pas d'avoir quatre semaines de congés payés, il faut pouvoir en profiter. Il faut d'abord avoir un salaire suffisant et, ensuite, être vivant au moment des vacances car bien que les travailleurs des autres pays d'Europe n'aient, pour la plupart, pas trois semaines de congés, c'est en France que le nombre d'heures de travail par travailleur est le plus grand.

## PASSEZ LA MONNAIE

« Le budget du département de la Seine atteindra plus de 1.400 millions de F, soit 300 de plus qu'en 1962. Les impôts seront majorés d'autant ». Voilà ce que l'Usine Nouvelle N° 2 du 10 janvier 1963 souligne en marge d'un article qu'elle consacre à l'intervention de M. Ginoux de Montorouge (Seine), à une séance du Conseil Général de la Seine.

Cette intervention est d'ailleurs très instructive puisqu'elle nous apprend que le District de la Région Parisienne, composé des Communes de la Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne, doit reverser à l'Etat une taxe d'équipement de 170 millions de F qui serviront entre autres à l'électrification de la ligne de Vincennes (1 million de F), la construction de la ligne La Folie-Etoile (11 millions de F), la construction du boulevard périphérique et de la radiale de Bercy (6 millions de F), la déviation de Melun (5 millions de F) et même 330.000 F pour diminuer la subvention annuelle de l'Etat dans la construction de casernes pour les sapeurs-pompiers.

L'Etat, qui officiellement n'augmente pas les impôts, tout au moins ceux qu'il prélève directement, se décharge sur les communes de certains frais d'aménagements. Que ce soit à une administration ou à une autre, il faut bien nous la faire payer cette force de frappe dont « notre prestige » se passerait bien.

## PAS PRÉVU

Gouverner, c'est prévoir. Notre gouvernement capitaliste prévoit beaucoup de choses.

Par exemple, que les Russes ou les Zoulous nous feront un jour la guerre. Et ils se préparent sérieusement à cette éventualité qui ne peut manquer de se réaliser... Quand ? On n'en sait rien, mais qui oserait en douter ? Pour cela, des dizaines de milliards de francs 1963 sont prévus.

Mais que le thermomètre baisse d'une dizaine de degrés, alors ça, vraiment, on ne pouvait pas le prévoir. Plus de charbon, la pression du gaz baisse, les canaux sont gelés et immobilisent tout le charbon disponible. Prévoir que l'eau des canaux puisse geler en janvier, cela relève pour le moins de l'astrologie.

Et dire qu'il existe de bonnes âmes pour croire ces sornettes.

Le Gouvernement, qui n'est pas capable de prévoir qu'il gèle en hiver, a-t-il le droit de gouverner ? Jusqu'à quand serons-nous assez stupides pour lui confier nos destinées ?

## CHAUDS, CHAUDS LES FRIGOS

On sait que depuis quelques temps, les réfrigérateurs italiens sont vendus de 20 à 25 % moins cher que des réfrigérateurs de fabrication « française » sensiblement équivalents.

En bon serviteur des constructeurs, le Gouvernement a obtenu du Comité Exécutif de la C.E.E. qu'une taxe de 12 % soit imposée, à la frontière, sur cette marchandise, avec abattement progressif pour la suppression fin juillet prochain.

Si l'on pense que la vente de ces appareils est saisonnière, les dits constructeurs ont encore une année de super-bénéfices assurés. Ils ont aussi le temps de reconverter des usines récemment décentralisées, comme à Moulins ou à Fourmies, par exemple, pour ne rien perdre de ces super-bénéfices. Et il est bien connu qu'ils n'hésiteront pas à faire ces « reconversions » sur le dos des travailleurs si c'est nécessaire, soit par des licenciements, soit en parlant du chômage possible pour éviter toute demande d'augmentation des salaires.

Quant à ceux qui pensaient pouvoir s'offrir moins cher un réfrigérateur vers le printemps...

## CHEZ CITROËN

### Réalité et Publicité

Dans le numéro 9 de « Techniques et Réalisations Industrielles », on parle du conditionnement de l'atelier de précision W qui vient d'être construit par Citroën.

Après avoir décrit le perfectionnement technique de cet atelier, l'article se termine ainsi : « Il est donc utile de souligner que, tout en recherchant un conditionnement favorable au bon fonctionnement de ses machines, cette Société a eu le souci majeur de placer son personnel dans un milieu de travail très confortable. Ajoutons que ce souci est un des traits caractéristiques de la Société Citroën ».

Mais, ce dont on ne parle pas dans cette revue, c'est des 6 ou 8 ouvriers qui n'ont pu tenir dans cette ambiance « conditionnée » et se sont retrouvés au bout de quelques mois avec des congestions et autres troubles pulmonaires. Car, si les machines, effectivement, sont toujours à même température, les bouches d'air se trouvent souvent au-dessus de la tête des ouvriers et, de ce fait, ils sont en constant courant d'air.

Quant au souci de la maison Citroën de nous faire travailler dans un milieu très confortable, nous demandons au rédacteur de T.R.I. de venir travailler dans les ateliers de soudure à l'arc, toujours dans cette belle usine de Javel, ou bien à l'usine Leblanc ou mieux encore aux forges de Clichy. Peut-être alors n'osera-t-il plus, sous prétexte de publicité à bon marché, vanter le « confort » de l'usine.

(V.O. Citroën)

## LEUR JEU

Pour la quatrième semaine de congés accordée à la Régie, le gouvernement a voulu nous faire à bon compte la démonstration de son esprit « social » et nous convaincre des mérites de l'accord d'entreprise. Fines les lois sociales qui intéressent l'ensemble de la classe ouvrière ! Dans l'euphorie créée sur commande par la presse et la télévision autour de ce fait, qui doit servir, paraît-il, d'exemple aux autres patrons, un événement d'une importance au moins égale, mais avec un tout autre sens, est passé presque inaperçu. Aux usines Neyrpic de Grenoble, qui occupent 4.000 ouvriers, l'accord d'entreprise a été récemment dénoncé par le trust Alstom, qui invoque des difficultés financières. Le ministre du Travail n'a pas voulu recevoir les organisations syndicales, estimant qu'il n'a pas à intervenir dans la rupture d'une convention d'entreprise.

Ainsi, à la lumière de ce fait, les ouvriers de chez Renault peuvent légitimement se poser la question : la quatrième semaine de congé payé nous est-elle acquise de manière sûre, ou est-ce un moyen pour Dreyfus et le gouvernement de nous endormir et de gagner du temps ? Aujourd'hui comme hier, la chourme fait la loi dans « son » usine, les salaires restent à sa merci par le jeu des heures supplémentaires et des primes qu'il accorde ou supprime à loisir, et quand demain la production anarchique aura provoqué à nouveau une crise, le patronat ne se gênera pas d'envoyer les uns au chômage et de supprimer aux autres la quatrième semaine de congé.

Les organisations syndicales se prêtent à cette duperie que sont les accords d'entreprise. Mais nous, les principaux intéressés, nous ne devons pas en être dupes. Nous voulons la quatrième semaine de congé. Mais nous voulons aussi le retour aux 40 heures, la garantie de nos salaires et de notre emploi, un meilleur pouvoir d'achat. Nous pouvons les imposer au patronat. Mais seulement par une lutte résolue pour les conventions collectives.

### DÉSIRÉE

Un mois après les accords Renault, Citroën vient de nous prévenir que cette année nous aurions 4 jours supplémentaires de congés payés. Seulement, si nous lisons attentivement la feuille jointe à notre paie de vendredi, nous nous apercevons que dans ces 4 jours, il est compté le premier samedi comme un jour ouvrable, donc, pour nous, cela ne fait plus que trois jours.

De plus, si nous avions droit à des jours payés en raison de notre ancienneté, au lieu d'obtenir un jour payé au bout de 5 ans et d'avoir le droit de les prendre en congés supplémentaires, au bout de 20 ans d'ancienneté, nous n'aurons ces avantages qu'au bout de 20 ans.

Quatre jours supplémentaires de congés représentent en réalité, pour la Direction, à peine 2 % d'augmentation des salaires. Et nous ne pouvons même pas considérer cet avantage comme acquis définitivement.

Il faudra certainement le défendre et surtout obtenir plus, obtenir ce que tous nous souhaitons, encore plus que la 4ème semaine de congé : la réduction des horaires de travail.

C'est à la semaine de 40 heures que nous voulons revenir, car alors, cela représentera, en plus d'une augmentation de salaire, une fatigue moindre et le temps de vivre un peu plus en hommes.

Une classe opprimée qui ne s'efforcera pas d'apprendre à manier les armes, de posséder les armes, ne méritait que d'être traitée en esclave. Car enfin nous ne pouvons pas oublier, à moins de devenir des pacifistes bourgeois ou des opportunistes, que nous vivons dans une société de classes et qu'il n'y a pas, qu'il ne peut y avoir d'autre moyen d'en sortir que la lutte de classe et le renversement du pouvoir de la classe dominante.

LENINE.

## SYNDIQUEZ-VOUS

L'accent est mis en ce début d'année, par les syndicats pour de nouvelles adhésions. Le pourcentage est faible, en effet d'ouvriers syndiqués. Les raisons de cette désaffection sont nombreuses et peuvent s'expliquer par les dégradations successives qu'a subi le syndicat que les travailleurs sont arrivés à considérer comme une sorte d'assurance, avec les délégués comme avocats, que l'on va solliciter lorsqu'on a des ennuis avec le patron.

Votez pour nous, nous ferons le reste. Alors se disent les travailleurs, pourquoi payer une cotisation syndicale ? Le syndicat n'est plus le collectif d'ouvriers conscients œuvrant pour une libération du monde du travail. Tout se fait centralement de la tête à la base et non inversement comme le disent les statuts.

Faire du syndicalisme dans ces conditions n'est pas toujours compris par les travailleurs qui ne voient pas l'importance qu'il y a d'avoir une organisation ouvrière face au patronat.

Mais les syndicats appartiennent à tous les travailleurs car c'est grâce à la lutte de tous les travailleurs qu'ils existent. Et si la grosse majorité d'entre nous se désintéresse des syndicats, ceux qui ont conscience de la nécessité de l'organisation ne doivent pas se laisser dérouter par les difficultés. Se syndiquer c'est d'abord conquérir le droit de « l'ouvrir ».

P.S. — La Voix Ouvrière est d'ailleurs un autre moyen de « l'ouvrir » quand certains dirigeants de syndicats nous ont obligés à la fermer.

# RÉGIE RENAULT (Billancourt)

## SUGGESTION

Nous allons percevoir la prime de suggestion. Malgré les bureaux d'études de méthodes, malgré l'ordinateur électronique, le cerveau humain de l'ouvrier le moins payé apporte encore une contribution à l'amélioration de la technique et surtout à la réalisation d'économies. Car si une amélioration n'apporte aucune économie, on en tient quelquefois compte, mais la prime, elle, n'est pas améliorée.

Nous renouvelons une suggestion qui pourrait rapporter une grosse prime: suppression des pointages dans l'usine par l'établissement d'un salaire mensuel garanti.

Chacun aurait un coefficient, celui défini par les Conventions Collectives, et on établirait un prix du point tenant compte du salaire actuel sur la base de 40 heures avec les primes incorporées.

Economie d'achat et d'entretien des pendules.

Economie de tout le système de paye cartons, bordereaux, fiches perforées, etc. etc.

Toutes les économies réalisées par la simplification de nos payes compenseraient largement quelques minutes de retard par-ci, par-là et, à l'atelier, le coulage de quelques bons. Surtout si l'on considère que lorsqu'un ouvrier est coulé ce n'est jamais parce qu'il a flemmardé, mais parce que les temps qui lui étaient donnés, étaient trop courts.

Mais cette suggestion, il faut la transformer en revendication.

## SECUSO

Avec le relèvement brutal et périodique de la Sécurité Sociale nombre d'entre nous touchent un salaire inférieur au plafond.

Mais mensuellement, on rajuste nos cotisations car il arrive que des travailleurs payés nettement en dessous du plafond le dépassent au moment des primes.

(V.O. - U. 5)

## NOUVEAUX COEFFICIENTS

La Direction envisage un nouveau système de paye selon lequel les coefficients hiérarchiques sont remplacés par des coefficients de prime. Signalons tout d'abord que ce système est illégal en ce sens qu'il fait fi des coefficients définis par les Conventions Collectives, lesquels ont force de loi. Pour des avantages minimes, d'ailleurs réservés à quelques-uns, la Direction viole la législation.

Par ailleurs, l'application de ce système amène certains compagnons dépassant le coefficient 200 à cotiser à la caisse de retraite des cadres (quel honneur !). Quoi qu'il en soit, que ces compagnons sachent que le fait de cotiser à la Caisse des Cadres ne doit se traduire en aucune façon par une diminution de la paye. C'est admis à la Régie. Que ceux qui se trouveraient lésés fassent valoir leurs droits.

(V. O. Bâtiment C)

## QUELLE AUBAINE !

MM. les patrons se frottent les mains: il va falloir créer 500.000 emplois nouveaux avant cet été et l'on prévoit 300.000 chômeurs pour l'automne prochain (dixit « L'Usine Nouvelle »). Enfin une armée industrielle de réserve qui permettra aux patrons de peser sur la main-d'œuvre! Pouvoir enfin dire aux ouvriers: « Si vous n'êtes pas contents, il y en a à la porte prêts à prendre votre place ». Quelle aubaine! A moins que nous soyons assez déicides pour imposer le retour aux 40 h. Cela est à notre portée. Encore faut-il le vouloir et être capable de faire l'effort nécessaire pour l'imposer.

## LES CLOCHES

Comme le froid persiste, il faut bien que la Direction fasse quelque chose.

Après avoir échangé des mots avec nos chefs, nous avons vu arriver ces fameuses poêles cloches qui font la gloire des usines modernes comme la Régie.

La température ambiante n'a guère augmenté, mais si en 1963 on sort plus de 3.000 voitures par jour pour ce qui est du chauffage ça « cloche » sérieusement.

(Département 18)

## PRISE EN CHARGE

Nous sommes informés, par affichette à la pendule, d'un arrêt de la Cour de Cassation que les frais de réparation de dommages causés à l'occasion d'un accident de travail ne pouvaient être pris en charge par la S.S., que si cette détérioration occasionnait une lésion à l'organisme humain.

Autrement dit, si vous travaillez avec un dentier ou une jambe de bois, vous avez intérêt si vous les laissez sous une presse à laisser un morceau de la tête ou du moignon pour être remboursé.

La Régie Renault a contracté une assurance pour les dégâts vestimentaires liés aux accidents de travail. Qu'elle fasse réviser donc son contrat, pour que nous soyons couverts pour les risques non prévus à l'accident de travail.

Ce sera plus logique et plus simple.

## GREVES AU 3760

Les ouvriers de la section du 3760 affectés aux montages mécaniques des soudeuses par point du Département 12 ont dû se résoudre pour attirer l'attention sur leur cas, à des débrayages limités.

Le travail effectué sur les machines où l'eau, l'huile suintent abondamment à des analogies frappantes avec le travail effectué par l'entretien du Dpt 50. Or les ouvriers de ce département ont une prime dite de chantier de 0,27 franc de l'heure, plus de droit au quart d'heure de douche.

Une étude de poste doit venir, a répondu la Direction. Etude ou pas, les ouvriers veulent une augmentation, et rapidement.

## UNE PROTECTION EFFICACE

Qu'ils doivent être doux les copeaux des petits rabots. C'est ce que semble penser la Direction.

Mais ce ne semble pas être l'avis des intéressés. Des chausseries de protection ont été allouées aux gros rabots.

La logique si chère à notre Direction devrait l'inciter à se mettre en accord avec ses principes.

Des chausseries pour tous les raboteurs.

(V.O. - Département 37)

« Le droit ne peut jamais être à un niveau plus élevé que l'état économique et que le degré de civilisation sociale qui y correspond ».

« Dans une phase supérieure de la société communiste, quand auront disparu l'asservissante subordination des individus à la division du travail et, avec elle, l'antagonisme entre le travail intellectuel et le travail manuel, quand le travail sera devenu, non seulement moyen de vivre, mais même premier besoin de l'existence; quand, avec le développement en tous sens des individus, les forces productives iront s'accroissant et que toutes les sources de la richesse collective jailliront avec abondance, alors seulement l'étroit horizon du droit bourgeois pourra être complètement dépassé et la société pourra écrire sur ses drapeaux: « De chacun selon ses capacités; à chacun selon ses besoins ! »

K. MARX.

## « LE COKE GAULOIS »

A la pénurie de charbon — qu'elle soit due à la paralysie des transports ou à tout autre raison, même si ce n'est l'avis du conseil des ministres — les ministres n'ont pu répondre mieux qu'en nous conseillant d'acheter du coke.

Un peu à la façon de Marie-Antoinette qui aux Parisiens sans pain répondait: « Et s'ils n'ont pas du pain qu'ils mangent de la brioche ».

Gouverner c'est prévoir. De ne pas l'avoir su, Marie-Antoinette en perdit la tête.

## LES TRICHEURS

Dans l'Ile, les ouvriers du 51 et ceux du 50 travaillent dans des conditions identiques, et pourtant ils sont payés différemment. En ce moment, ceux du 51 en sont encore à demander le paiement du quart d'heure de douche et le tarif « chantier » dont les ouvriers du 50 bénéficient déjà depuis un an. Mais pour obtenir cet avantage, les électriciens et ajusteurs du 50 avaient dû débrayer à plusieurs reprises. On le voit, la diversité des travaux invoquée par la Direction pour justifier les classes et catégories n'est que poudre aux yeux. Le salaire est en réalité le résultat de l'action des ouvriers.

Il est de notre intérêt d'exiger une augmentation générale des salaires, sur la base d'un seul taux par catégorie à l'indice le plus élevé.

Aussi longtemps que la Direction pourra maintenir les quelque 90 sous-catégories dont elle dispose à l'heure actuelle à l'entretien, du manoeuvre au P3, nous pourrions difficilement nous défendre contre ses tricheries.

## UN EXEMPLE A SUIVRE

Comme sur un champ de bataille, il n'y a pas de semaine où le Dpt 12 ne compte son lot de blessés. Les cadences en sont la cause. Souvent des machines tombent en panne, mais on rattrape le temps perdu. Il faut même rattraper déjà, disent certains, la 4<sup>ème</sup> semaine de congé... La semaine dernière, les ouvriers de la normale, obligés de faire leurs 10 h. par jour, ont été invités à venir travailler aussi le samedi. Malgré le « manque à gagner », la majorité des ouvriers n'a pas répondu à cet appel (dix seulement se sont présentés).

## A LAISSER

A la revendication déposée par des délégués C.G.T., demandant la suppression à titre d'essai du pointage de 13 h., la Direction a opposé un refus, arguant que des essais étaient déjà en cours.

On se demande quel genre d'essais peuvent bien être nécessaires! Le pointage de 13 h. pour la normale (les équipes ne pointent pas) n'est ni plus ni moins qu'une brimade. Une de trop.

## GENÈVE (Ivry)

### L'HEURE, C'EST L'HEURE

La Direction a tenté de mettre à la porte un délégué au C.E., ex-délégué du personnel sous le prétexte qu'il arrivait trop souvent en retard, un autre camarade étant mis à pied sous le même prétexte.

Un débrayage d'une heure a cependant fait revenir la Direction sur sa décision.

Le temps que nous ne passons pas à l'usine, la Direction ne nous le paie pas. Elle n'a donc aucune raison valable de nous sanctionner pour cela. Mais si elle exige une telle exactitude de notre part, c'est qu'elle veut des employés bien dociles, c'est-à-dire plus facilement exploitables.

Aussi, par notre débrayage, avons-nous montré non seulement notre solidarité, mais aussi que nous n'avons pas l'intention de nous laisser considérer comme des moutons.

(V. O. Genève).

Tu trouves la « V. O. » trop petite ?  
Nous aussi.  
Elle ne vivra...  
Elle ne grandira...  
que grâce à ton soutien

## APRES LA S. E. R. I., LA SERIE

Le Bal des Pontes de la S.E.R.I. s'est terminé par un ballet: apothéose et tout. Les plus anciens ont gagné quelques mois de retraite. S'ils n'avaient pas 40 ans d'aliénation derrière eux, ce serait une aubaine. Mais avec un losange imprimé dans les viscères cérebraux ça devient un affront. Hélas le régime capitaliste forme et déforme ses serviteurs au point de ne même pas pouvoir leur rendre leur liberté.

Les moins anciens ont retrouvé des filons qui nous obligent à penser qu'ils se prennent encore pour des patrons malgré la dure leçon que l'on vient de leur infliger. Quand on a la classe d'un chef, on le reste. Chef de n'importe quoi, et quand elles voleront: chef d'escadrière.

Ce n'est pas tout, dans la haute volée des A.P. le souffle tiède et empoisonné courbe de nouvelles échines et fait trembler de vieilles carcasses.

Mais à quoi rime tout ce cinéma qui coûte si cher. Que les jeunes prennent les places, que les vieux aillent à la retraite, mais sans abatement. Et que l'on commence par ceux qui ont le plus trimé. Gageons qu'ils ne se sentiront pas vexés d'être mis à la retraite à 60 ans.

(V.O. - Bureaux)

## CHAUSSON (Gennevilliers)

### CELA NOUS CONCERNE TOUS...

Plus que les autres années avant la discussion des accords, la Direction Chaussou lance une offensive et essaie de créer un climat défavorable aux travailleurs.

Chacun sait qu'un certain nombre de licenciements ont eu lieu aux presses de l'usine de Gennevilliers et à Meudon, pour permettre selon la Direction, de maintenir l'horaire actuel. Les licenciements touchent des camarades récemment embauchés. La Direction savait sans doute que les besoins de sa production étaient provisoires.

Après les licenciements déguisés et les déclassements d'il y a deux ans, aujourd'hui elle licencie purement et simplement. Cela est bien plus simple pour elle, d'autant plus qu'elle espère que la menace permanente qu'elle institue ainsi nous portera à réflexion et nous rendra plus dociles. Mais elle se trompe.

A ce petit jeu là elle risque fort le contraire. Car non seulement nous ne sommes pas dupes de ces artifices avant la signature des accords mais à force de nous traiter comme du bétail, elle hâtera le moment où nous réaliserons notre force et la place réelle que nous occupons à l'usine pour lui parler comme il est juste.

(V. O. Chaussou)

## PANHARD (Paris XIII)

### TENUE DE RIGUEUR

Dans une note de service, la Direction interdit aux ouvriers du restaurant PL d'aller se restaurer en tenue de travail par crainte, dit-elle, de salir les bancs et les vêtements.

Nous sommes en partie d'accord avec elle, car il n'est pas toujours agréable de se mettre à table avec des vêtements imprégnés d'huile et de peinture.

Mais il se trouve que nous n'avons pas le choix: nous disposons d'une petite demi-heure pour « casser la croûte » et de ce fait, n'avons pas le temps de nous changer.

La Direction est seule responsable de l'insalubrité des lieux. Au lieu de pallier sa carence par des notes d'interdiction, il serait préférable pour elle et pour nous qu'elle nettoie et repeigne les murs de la cantine et surtout qu'elle nous paye une heure au lieu d'une demi-heure pour nous restaurer.

### Camarade! Ce journal est le tien.

### FAIS - LE CIRCULER ! DIFFUSE - LE !...

### SPORT D'HIVER

A la réception G. Züber nous avons la « chance » de pratiquer les sports d'hiver... sans skis.

La neige y forme un superbe tapis et certains pourraient dire que nous n'avons pas le sens de la poésie ou le goût des sensations, mais nous n'apprécions pas du tout cela.

C'est un des seuls ateliers de chez Panhard où nous travaillons pour ainsi dire en plein air; cela 8 à 9 heures par jour, par une température de moins 10°, pour gagner misérablement notre vie et pour assurer les confortables bénéfices de la Direction, qui elle, bien au chaud, se soucie fort peu de nos conditions de travail.

Dernièrement chez Panhard un atelier avait cessé le travail car la température était trop rigoureuse et eux étaient à l'intérieur.

Quant à nous qui travaillons dehors, nous avons double raison de cesser le travail et de nous chauffer, vu les conditions dans lesquelles nous sommes.

N'y aurait-il pas moyen de fermer cet atelier pendant la durée du froid ou faudra-t-il que nous le fassions nous-mêmes!

### JAMAIS LE DIMANCHE

Les semaines de travail sont très longues chez Panhard et travailler 10 heures par jour sur la chaîne, pour un salaire aussi maigre que le nôtre, il faut vraiment en vouloir.

Comme si cela ne suffisait pas encore, certains font 60 heures par semaine en travaillant le samedi, à l'Atelier 85 par exemple. D'un bout de la semaine à l'autre, on trime le jour, la nuit et quelquefois même pour certains le dimanche. En effet les manoeuvres chargés du nettoyage et autres, finissent le samedi à 4 h. 30, se reposent quelques heures et reviennent « gaïement la larme à l'œil » travailler le dimanche.

Nous connaissons tous la cherté de la vie et chacun cherche à améliorer son maigre salaire, cependant ce n'est pas encore en travaillant le dimanche que nous pourrions améliorer nos conditions d'existence.

La seule solution valable est la lutte contre les heures supplémentaires, pour le retour aux 40 heures sans diminution de salaires et le salaire mensuel garanti.

(V.O. Panhard.)

« Il devient de plus en plus difficile de réunir une majorité parlementaire homogène. A mesure que nous avançons, une majorité n'est plus possible que parce que les tendances les plus diverses se réunissent en coalitions passagères. Leur base est des moins sûres, aucun lien intime n'en guide le jeu, seules des considérations d'opportunité les provoquent. De prime abord, elles sont frappées de stérilité. Ces combinaisons ont leur origine dans la décadence du parlementarisme; elles dénotent son impuissance politique et sociale. C'est méconnaître étrangement leur nature que de s'imaginer qu'en y participant, on permettra au prolétariat de s'emparer lentement, graduellement du pouvoir politique »

Karl KAUSTKY  
La Révolution Sociale

## PEUGEOT (Sochaux)

### PAS D'ACCORD D'ENTREPRISE

Sans avoir au préalable consulté, ni le Comité exécutif, ni le bureau, ni, à plus forte raison les syndiqués, le secrétaire du Syndicat C.G.T. de Sochaux, qui avait déjà outrepassé ses droits et fonctions en se servant dans sa profession de foi, lors des dernières élections législatives, de ses qualités syndicales, ce qui est contraire aux statuts de la C.G.T. (on le reproche bien à Jazy, pourquoi pas à Pintucci ?), a envoyé à la Direction générale, une lettre.

Beaucoup de délégués ne la connaissent pas. Par son contenu, on peut l'interpréter comme une « ouverture » vers les discussions d'accord. Ne soyons pas surpris, il y a longtemps que « Le Lion rouge » prêche en faveur d'un tel accord, tout comme Krouchtchev préconise la coexistence pacifique et l'Accord... au sommet. Mais, nous le répétons, la C.G.T. n'est pas le P.C. ; seuls, les syndiqués peuvent se prononcer sur un problème aussi important, après une libre discussion.

Nous pensons qu'un accord-maison ne peut donner satisfaction à des revendications d'ensemble, telles que :

- les 40 heures payés 48 ;
- augmentation générale des salaires ;
- diminution des horaires de travail sans perte de salaire.

Mais, qui plus est, Peugeot ne lâchera rien pour rien. Dans le cadre d'un accord, il imposera des clauses restrictives (limitation du droit de grève par exemple), comme il le fit dans les accords précédents. D'ailleurs, en ce qui concerne le récent accord Renault, « L'Usine Nouvelle » (organe patronal) prétend que les syndicats, après s'être fait tirer l'oreille, auraient finalement admis l'existence de telles clauses, demeurées encore secrètes ! (Cela est sujet à caution, venant d'un organe patronal, mais si c'est vrai, une telle acceptation est inadmissible).

Les choses sont claires ; voilà le style de piège qui nous attend, si les syndicats s'orientent vers une discussion d'accord, à Sochaux.

## MICHELIN

### DES POINTS AUX POINGS

Comme chaque année nous avons reçu nos points. Et comme il est d'usage, la distribution s'est accompagnée d'une leçon de morale. D'après les notes, le patron semble content. Parbleu, chaque année nous lui fabriquons une usine nouvelle !

Mais on veut nous prendre, comme ils ont l'habitude de le faire dans leurs écoles, pour des gamins ! On a d'excellentes notes et peu de bons points !

Pourtant l'année qui vient de s'écouler si elle ne fut pas fertile en mouvements sérieux, fut marquée par nombre d'arrêts momentanés. Dans un service même, le chef ayant licencié un délégué, les ouvriers manifestèrent plusieurs jours. Enfin à la suite d'une décision ministérielle, leur délégué fut réintégré.

Tous ceux qui, à juste titre, avaient porté secours à leur camarade, comme tout ceux qui ont fait grève, furent sanctionnés : cinquante points même pour un quart d'heure cela fait cher. Mais Michelin se trompe, l'histoire des points est révolue, c'est du passé, tous les travailleurs ont compris que c'était une plaisanterie et combien n'en ont pas eu cette année ! Eh bien, un peu partout les travailleurs ne regrettent rien, malgré la morale, malgré qu'on nous ait promis la lune si l'on restait sage.

Une seule chose est sérieuse : la seule manière de manifester notre mécontentement est la grève malgré les amendes déguisées (et illégales) de Michelin pour fait de grève.

Aussi les points, tu peux les garder Bib. Nous, on préfère garder notre dignité. Nous ne sommes pas à vendre et un jour c'est nous qui distribuerons nos « poings » à toi et à tes larbins.

(V. O. Michelin).

### TRAVAILLER... JUSQU'À CE QUE MORT S'ENSUIVE

Pour les représentants du capital, il est impossible d'abaisser l'âge de la retraite. Et ceci pour deux raisons : d'abord parce que l'économie ne pourrait le supporter, ensuite et c'est là le comble (voir rapport Laroche), lorsque les travailleurs abandonnent leur activité professionnelle, ils déprécient et meurent de manque d'activité. Ces messieurs du capital peuvent inventer les arguments qu'ils veulent, les travailleurs de chez Peugeot ne sont pas dupes, une récente enquête a montré que 17 % seulement des ouvriers partent en retraite. Ceux qui ont la chance de pouvoir arriver à 60 ans ne vivent et ne profitent que pendant quelques années seulement de leur retraite. Il suffit de consulter le « Courrier des usines » et nous nous apercevons dans la rubrique « nos deuils » que la mort nous guette entre 40 et 60 ans.

Là est bien le problème pour le capital, faire travailler jusqu'à ce que mort s'ensuive. Il ne faut pas d'énergie humaine inerte. Payer une retraite à des travailleurs c'est de l'argent en moins dans les caisses de l'Etat et du Patronat.

Pour nous, qu'il y ait plus de gens à la retraite qu'en activité, c'est tant mieux, c'est le but de l'humanité de jouir de la vie. Puisque le travail est à la base de la production il faut que chacun travaille, mais le but du progrès c'est de rendre le travail moins pénible et le plus court possible. Quant aux vieux, ce n'est pas du manque d'activité qu'ils déprécient, mais du manque de ressources.

**DU TRAVAIL POUR LES MACHINES.**

**DES LOISIRS POUR LES TRAVAILLEURS.**

(V.O. Peugeot.)

## CABLES DE LYON (Lyon)

### POUR LA DEMOCRATIE OUVRIERE ET L'UNITE SYNDICALE

Dans l'article annonçant la création du syndicat d'usine, la C.G.T. appelle les ouvriers à la rejoindre pour « réaliser l'unité la plus complète » en promettant d'accueillir « tous les travailleurs, ouvriers, sans distinction d'origine, d'opinion », car « la démocratie syndicale permettra à chaque syndiqué de défendre librement son point de vue ».

Si cela était exact, en dehors du fait que la création de syndicat d'usine, risque si la chose était possible, d'éparpiller encore plus nos luttes, cela serait effectivement un progrès.

Il est évident que si la démocratie intérieure avait toujours été respectée, on ne verrait pas la classe ouvrière divisée et écartelée entre plusieurs Centrales, et le nombre des inorganisés en serait plus réduit. Les instituteurs ont un syndicat unique où cohabitent différentes tendances qui groupent au moins 80 % de la profession. Ce n'est pas un hasard s'il a été le seul à organiser une grève générale lors de l'investiture de de Gaulle.

Par exemple, dans le syndicat d'usine C.G.T. des câbles les militants et sympathisants de la Voix Ouvrière pourraient-ils exprimer librement leur point de vue sans se faire traiter de « certains qui n'ont pour but que la division ».

Nous attendons des précisions.

(V.O., Câbles de Lyon).

Adressez toute correspondance et fonds à :

Maurice SCHROEDT  
5, rue du Tir  
Corbeil-Essonnes (S.-et.-O.)  
CCP PARIS 9424-78

## LIP (Besançon)

### TELLE SOCIETE TELS HOMMES

La Direction a décidé de nous retirer les distributeurs de boissons à la fin janvier. A ce qu'il paraît, les ouvriers de chez Lip sont malpropres, ils répandent des liquides sur le sol, jettent les gobelets dans les w.c. et se conduisent en parfaits sagouins.

Au nom du même type d'argument, on condamna pendant des décades les ouvriers à vivre dans des taudis ; point de salle de bains pour les prolétaires ; la baignoire leur servait de caisse à charbon.

A quand la suppression des w.c. pour utilisation des murs comme étranges panneaux de ponctuation, virgules. Nos leçons de morale collective, nous déions au patronat le droit de nous les faire.

L'accapement des bénéfices entre les mains d'une minorité, l'exploitation des travailleurs, les brimades des chefs, les grossièretés à l'égard des délégués, ne font pas tellement partie de la charte d'une morale communautaire.

Il reste que nous ne saurions approuver ceux d'entre nous, une minorité d'ailleurs, qui prennent leurs aises et au-delà, sans penser aux gars de l'entretien, aux femmes de ménage, qui devront nettoyer leurs « épanchements ».

Ces gens-là se conduisent, non pas comme des ouvriers, mais finalement comme des ouvriers dressés à la « morale » bourgeoise : à Je gagne MA croûte, je ME dém., je jette MA gobelet par terre, je ME fiche des autres.

Comment veut-on qu'un individu se conduise comme intégré dans une collectivité, alors que tout dans la société actuelle fondée sur la propriété privée, l'incite à vivre et à réagir d'une manière individualiste !

### LE FOND DU PROBLEME

« Si c'était votre argent... » Mais au fait, Monsieur Lip, c'est notre argent. Ou, plus exactement, c'est notre travail qui fait votre argent. Mise à part petit part qui nous est redistribuée sous forme de salaires et « frais sociaux », tout le reste est votre propriété.

Non, Monsieur Lip, notre but n'est ni de respecter votre propriété qui nous opprime, ni d'aider leurs de gâcher systématiquement de l'électricité, des pièces ou de machines, mais bien de rendre la collectivité des travailleurs maîtresse des richesses qu'elle produit.

(V. O. Lip).

## AOIP (Paris XIII)

### VESTIAIRES A L'AIR

Nous ne sommes pas gâtés à l'A.O.I.P. pour ce qui est des vestiaires. Celui du rez-de-chaussée est ouvert à tous vents. En effet il suffit d'ouvrir la porte pour qu'aussitôt s'engouffre une bise qui, en été peut être rafraîchissante, mais qui par ces temps-ci serait un tantinet glaciale.

Dans d'autres coins les vestiaires sont situés sur des lieux de passage et il faut être acrobate ou toréador pour s'habiller ou se déshabiller sans gêner ceux qui passent aux heures de pointe.

Il faut une place pour chaque chose et si possible une place fonctionnelle. Ne serait-il pas normal que des emplacements soient réservés uniquement aux vestiaires et que ceux-ci soient à l'abri des courants d'air ?

(V.O., A.O.I.P.).

## CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE (Saint Nazaire)

### LES VILAINS PATRONS

Nombreux sont les O.P.2 dont la taxe d'affûtage abondée du gallon individuel représente un chiffre supérieur à la taxe de base de l'O.P.3, sans qu'ils aient éventuellement de se voir classer O.P.3. Pourquoi ? Puisque ça ne coûte rien au patron...

Tout simplement parce qu'il faut en faire un vieux travailleur DIMNUE, la retraite complémentaire se déterminant sur la base du coefficient hiérarchique Parodi Croizat (??!!).

Cette remarque vaut pour tous les échelons et c'est pourquoi un chef d'équipe compréhensif, par docilité passe contremaître avant le gâtisme, et pourquoi un contremaître capable et « indiscipliné » ne deviendra jamais chef de section même si ça ne coûte aucun franc aussi léger soit-il, au patron tout puissant.

(V.O., Chantiers de l'Atlantique.)

## AIR FRANCE (Orly Nord)

### SANS L'INTERET DU PERSONNEL

L'ensemble du personnel d'AIR-FRANCE vient de procéder au renouvellement de ses délégués aux Comités d'Etablissement. Nous avons pris connaissance des résultats par un tract de la C.G.T. du 22-12-63.

Sur un ensemble de 12.017 suffrages exprimés, dont on ne nous donne pas le nombre d'inscrits qui doit voisiner les 20.000, la C.G.T. a recueilli 6.298 voix et 32 sièges. F.O. : 3.099 voix et 21 sièges ; C.F.T.C. : 1.526 et 7 sièges.

De ces élections, quelles conclusions pouvons-nous tirer ?

1° Les sièges, comme toujours, ne sont pas attribués proportionnellement au nombre de voix et F.O. en est le principal bénéficiaire.

2° Un nombre important d'abstentionnistes. Pour le centre d'Orly-Nord environ 1.100.

3° L'ancien secrétaire du C.E. Orly-Nord, présenté en tête de liste, ne fut pas réélu.

Sur l'ensemble du personnel, la C.G.T. a gagné plus de 1.000 voix et conserve donc la confiance des travailleurs qui, il est certain, désirent un renouvellement de délégués, se sont permis de rejeter l'ancien secrétaire.

Dans son tract intitulé « Dans l'intérêt du personnel », la C.G.T. préconise de soit-disant grands principes, en particulier le respect de l'esprit de l'ordonnance de 1945, qui, nous le savons, n'a rien de grand, en dehors du rôle de dame patronnesse qu'elle fait jouer aux militants dévoués de la classe ouvrière (arbres de Noël, porteurs de bagages pour les colonies de vacances, etc.).

Si dans le C.E. nous arrivons à trouver individuellement certains avantages, nous n'en ferons pas notre cheval de bataille qui lui ne broute pas autour des tapis verts.

(V.O., Air-France).

### RIEN DANS LES MAINS, RIEN DANS LES POCHE

Ouf. Ce mois de janvier aura été dur pour un bon nombre d'entre nous qui auront eu du mal à joindre les deux bouts. Bien sûr, c'est l'époque des cadeaux et des réjouissances, mais c'est aussi celle où tout le monde attend fébrilement sa paye.

Or, au début du mois, nous n'avons pas reçu une paye complète, mais un acompte baptisé maxima. Nous voulions bien, mais nous aurions préféré la somme totale. La Direction a pris prétexte des histoires de pont et a tenté pour nous payer en retard malheureusement ces comptes-là ne prennent pas avec le bouche et le boulanger. D'autant plus qu'être payé en retard équivaut à faire crédit à la Direction d'une partie de notre argent. La Direction elle, ne fait jamais crédit.

Remarquons aussi que le pont et fêtes ne perturbent rien la production. Quand il s'agit de produire tout est bien réglé. Alors ? Pourquoi ne pas régler aussi bien notre paye ?

### ON DIT, ON DIT, ON DIT...

Pinczon donnerait la 4e semaine dans l'avenant de mars ou un accord de juin. La CGT non signataire (par la volonté des adhérents) de l'accord qui expire le 1er mars, sollicite, par voie de référendum (à la mode) l'autorisation « d'assister le mourant » pour ne pas être écartée des prochaines discussions.

L'accord Renault ouvre la voie aux capitulations en chaîne : les avantages mis en relief par la propagande officielle sont en-dessous de ce qui est déjà appliqué à Atlantique et personne ne parle des clauses restrictives collaborationnistes de classe.

Les syndiqués consultés ont donné un avis qui révèle un état d'esprit qui accorde la priorité aux Conventions Nationales de salaires garantis. La revendication de 0,80 F de l'heure marque le pas sur toutes les bassesses tactiques et les reniements stratégiques. L'union se ressoude et la bataille se prépare pour une revendication commune substantielle du point de vue de la revalorisation du pouvoir d'achat.

Conclusion : les travailleurs sont révolutionnaires, les dirigeants sont conservateurs et la Révolution l'emportera avec ou sans signature de l'accord Pinczon-Brefyus.

\*\*

### UN MINIMUM

Il est possible de réaliser un moyen d'évacuer les fumées de la Préfabrication et de résorber les bruits.

Il est possible d'assainir l'atmosphère du zingage et environs. Il est possible de chauffer les ateliers de la mûture... il est indispensable de refaire les vestiaires qui ont allure d'écuries mal soignées, dans ce secteur en particulier. Ils ont été installés il y a plus de dix ans à titre de dépannage.

L'objectif directorial est la productivité sans limite. L'arme ouvrière se trouve tout naturellement diamétralement opposée à moins que M. Grand se réfère de nos doléances à l'Inspection du Travail, l'habitude restant une seconde nature.

## BERLIET

### (Lyon-Vénissieux)

### GARDE A NOUS !

Pour avoir loupé une pièce, et c'était la première fois que cela lui arrivait, un jeune de C.O. a eu aussitôt un avertissement.

Pour protester contre ce fait, ses camarades ont débrayé un quart d'heure.

Ces moeurs de garde-chiourme n'ont pas toujours pour première nécessité la production, le fait que le contremaître de l'ajustage joue au compteur ne favorise pas spécialement la concentration sur son travail.

Mais il y a beaucoup de jeunes à l'usine et la Direction essaie par tous les moyens de les faire marcher dans le rang, d'en faire de bons petits exploités bien gentils et pas remuants.

C'est pourquoi, plutôt que de considérer, comme certains, les jeunes d'un œil paternaliste — « ça leur passera bien, ils n'ont pas encore compris » — nous devons les défendre, car leur indépendance c'est aussi la nôtre.

★ ★ ★

### TROIS ETOILES

Il y a quelques mois nous avions réussi à repousser l'augmentation du prix des repas à la cantine. Mais depuis cette date, la qualité de la nourriture ne cesse de se détériorer.

On pourrait peut-être accuser la hausse du coût de la vie, mais en fait, il faut chercher ailleurs puisque la qualité des repas varie considérablement d'un self-service à l'autre.

Alors... ?

A propos, il paraît que la S.P.A. envisagerait d'intervenir dans le fonctionnement de la cantine.

En effet, on n'a pas encore pu déterminer si la malheureuse soumise victime des expériences culinaires avait été ébouillantée vivante ou post-mortem !

Nous, dans le genre, on préfère la traite au bleu.

(V.O., Berliet).

## C. A. F.

Rue Viala - PARIS-XV<sup>e</sup>

### LA JUSTICE N'EST PAS MORTE !

Il ne manque à la bien connue cheffailonne du service contrôle agence comptable que la cravache et les bottes. Le cheval aussi il est vrai. Pour l'instant elle n'a qu'un « dada », s'employer à empoisonner par tous les moyens le personnel sous ses ordres.

— Vous désirez 1 heure de récupération : cela est impossible, prenez donc une journée sur vos vacances.

— Désirez-vous une journée, vous ne prendrez qu'une heure ou rien du tout ?

— Une employée est malade : c'est une tire-au-flanc.

— A peine quelques minutes de retard aux heures de repas, et c'est une pluie de paroles vexantes et déplacées.

Le résultat est que le personnel en bloc demande son changement de service et une employée a d'ores et déjà démissionné.

Mais qu'on se rassure, la Direction a décidé de faire justice... en nommant notre petite cheffailonne chef de service.

### CLASSIFICATION... PAR LE BAS OU LE HAUT ?

Après de longs mois et d'interminables séances la classification des employés est prête à voir le jour ? Nous pourrions dire ce qu'il en reste.

Les organisations syndicales présentaient la classification par la base, alors que la tutelle prend comme point de départ le salaire de directeur. Elle ne peut concevoir qu'une femme de ménage gagne 500 F, mais elle accepte allègrement que le directeur gagne dix fois plus. Peu importe le salaire des catégories les plus durement touchées par cette classification « par le haut » (service contrôle, les caisses, les comptables et les services d'entretien), pourvu que les hauts cadres aient de quoi « tenir leur rang ».

Imposer la classification à partir d'un coefficient minimum et d'un salaire minimum décent est le premier pas vers la réduction de l'écart hiérarchique entre les salaires.

(V. O. CAF, Rue Viala).

## S. N. C. F.

(Région Parisienne)

### LES ANIMAUX MALADES DE LA « SIGNUSITE »

Un mal qui répand la terreur Mal que le « singe » en sa fureur Inventa pour punir le pauvre [prolétaire.

La « signusite », puisqu'il faut [l'appeler par son nom, Capable de nous fournir en pu- [nition

Fait aux administratos la guerre. Nous n'en souffrons pas tous, [mais tous sont em... !

En effet, dans les services centraux, du plus petit cheffailon au grand Manitou, c'est une fièvre hystérique à chaque prise de service pour récolter le plus de signatures possible avant l'heure fatidique, le top final au-delà duquel tout retard devrait être sanctionné.

C'est pire qu'un referendum.

C'est une pétition pour la pendule et le pointage journalier.

(V.O. Cheminot)

## ASSISTANCE PUBLIQUE

### PREVENIR ET GUERIR

Aucun service de l'A.P. n'est particulièrement salubre, et nous risquons à chaque instant d'être contaminé par un germe plus ou moins offensif.

Chacune de nous connaît par exemple les conséquences du pyocyanique ou du staphylocoque. Mais il existe certains services qui sont classés comme contagieux ou insalubres : la phytologie, la carcinologie, l'urologie, les chroniques, les contagieux, ainsi que certains services annexes comme par exemple la lingerie. D'autres, tels que la neurologie où les brûlés demandent un personnel spécialisé ou tout au moins connaissant les techniques spéciales qui diffèrent beaucoup des techniques générales des autres services.

Il est un fait certain, c'est que ces services contiennent de grands dangers de contagion, dépression ou autres affections qui peuvent être graves pour l'agent. Aussi l'A.P. tient-elle à montrer qu'elle prend soin de son personnel.

Dans ces services existe un cahier de présence que l'agent, en plus du pointage, doit signer en mettant son heure d'arrivée. Dès que l'agent s'absente pour une raison hors service (heure de repos par exemple) il doit marquer l'heure de départ ainsi que l'heure de retour et doit signer. Grâce à ce petit cahier, nous avons la surprise de voir en fin de mois, sur notre bulletin de salaire une augmentation, classée dans la rubrique « haute-paie ».

Cette haute-paie s'élève à... 0,22 F par jour.

Au lieu de cette somme dérisoire nous devons exiger :

— des repos supplémentaires qui nous permettent un véritable changement d'ambiance,

— des visites systématiques régulières qui « préviendraient » au lieu de « guérir ».

L'Etat est une machine qui permet à une classe d'en opprimer une autre, une machine destinée à maintenir dans la sujétion d'une classe toutes les autres classes asservies par elle.

★

Aussi démocratique soit-il, tout Etat où existe la propriété privée de la terre et des moyens de production, où règne le capital, est un Etat capitaliste, une machine aux mains des capitalistes pour maintenir dans l'obéissance la classe ouvrière et la paysannerie pauvre.

LENINE.

### COMME ILS FONT NOS LITS, ILS NOUS COUCHENT...

Dans le courant 1962 on nous avait annoncé cinq mille lits supplémentaires pour l'A.P. répartis en trois hôpitaux nouveaux qui supposaient la formation du personnel adéquat.

Le Ministre de la Santé Publique prétend nous offrir, à la fin 1963, cinq cents lits supplémentaires, mais il ne parle pas d'hôpital nouveau, ni de personnel...

Il a peut-être l'intention de mettre ces lits dans les couloirs... On peut d'autant plus le supposer qu'il y a actuellement, d'après « France-Soir » du 26 janvier 1963, trois mille malades de plus qu'il n'y a de lits dans les hôpitaux parisiens.

(V.O. - Assistance Publique)

## SNECMA (Paris XIII)

### QU'ES-CE QUE C. E. K. ÇA ?

Ce n'est pas que l'on mange mal à la S.N.E.C.M.A., mais l'ambiance y est peu détendue. Encore vaut-il mieux être consommateur que serveuse ! Courir d'une table à l'autre en portant des plateaux lourdement chargés, ce n'est pas autre chose que les cadences que l'on nous impose à la production. De plus, ces camarades doivent subir tout comme nous la pression des chefs et leurs menaces. « Si vous n'êtes pas contents, il y a du monde qui attend pour prendre votre place. » Que ce chef soit un contrecoup ou un représentant du C.E., il n'y a malheureusement aucune différence.

Quels que soient l'honnêteté et le dévouement des militants qui le composent, le C.E. devient très vite, trop vite, un patron comme un autre. Est-ce là la fameuse gestion ouvrière ? Conçu pour un rôle tout différent au début, le C.E. s'est vu peu à peu relégué à la gestion des œuvres sociales, œuvres que la direction a cédées avec d'autant plus d'empressement qu'elles ne lui rapportaient le plus souvent que des tracas et parfois des déficits.

Alors, pourquoi nos syndicats s'acharnent-ils à jouer ce rôle ingrat ? S'il y a une cantine à la S.N.E.C.M.A., c'est parce que la direction en a besoin pour sa production (pourrait-elle laisser repartir chez eux les 4.000 ouvriers de la boîte ? une coupure de deux heures n'y suffirait pas). La direction a besoin de la cantine. Qu'elle s'en occupe et que nos délégués se libèrent de ces tâches inutiles. Leur place est ailleurs. Elle est parmi nous, pour mener avec nous la lutte pour de meilleures conditions de travail et de salaire.

(V.O. S.N.E.C.M.A.)

## DESFOSSÉS (Issy-les-Moulineaux)

### PAS DE « LEGALITE » SANS ACTION

Un ouvrier des rotos a été licencié pour avoir été surpris à dormir.

Mermet n'a rien voulu savoir quant aux protestations des délégués, et cette fois il n'y avait rien pour soutenir les démarches verbales.

On sait comment nos camarades de la gravure ont obtenu la réintégration d'un des leurs pour le même cas.

Mais là encore Mermet viole la Convention Collective dont l'article 12 stipule le recours à la conciliation. La Direction n'y a recours que lorsqu'elle y est forcée ou se sent battue. C'est à nous, avec nos représentants de l'ex-égré cette fois.

D'autant plus que Mermet modifie sans vergogne le règlement intérieur qui, selon son propre aveu, ne prévoit pas les cas de « sommeil ».

Bientôt, M. Mermet pondra une note « additive » au règlement intérieur supprimant le droit de grève, pourquoi pas ?

C'est un abus de pouvoir, c'est un licenciement abusif.

(V.O., Desfossés).

### CAUSE TOUJOURS...

Il y a quelque temps, la Direction a présenté à la commission technique une nouvelle formule pour l'essai de P. 1 contrôleur et la nouvelle qualification de C. 2.

Les membres de cette commission ont réagi violemment contre cet état de fait ; car c'est créer une nouvelle qualification pour remplacer celle d'A.T.R., alors que les contrôleurs avaient la possibilité de passer régulièrement agent technique ! Ce que la Direction veut créer c'est une « carrière » à un niveau de salaire relativement bas et fixe, C. 2 ; c'est pour la vie !

Les organisations syndicales sont intervenues dans les réunions du C.E., à la Commission technique, et ont gardé une position ferme.

Cela n'a pas empêché la Direction de continuer à passer des gens C. 2, malgré le refus du C.E. tout en continuant l'ancien essai de P. 1 en prétextant que le C.E. avait refusé sa mise en application.

La Direction n'en fait qu'à sa tête, ce qu'elle regarde, c'est si ça l'arrange ou pas. Il ne faut rien attendre d'elle et ne compter que sur nous-mêmes.

## THOMSON (Gennevilliers)

### PLUS VITE !

La Direction veut nous faire manger en 3/4 d'heure le midi, c'est-à-dire nous supprimer le quart d'heure de détente qui nous reste, pour nous faire reprendre aussitôt le boulot.

Finis, les promenades digestives, et les bavardages avec les copains des autres secteurs, finis le ping-pong ou la partie de boules, finis le cinéma, la bibliothèque, la discothèque, etc... Désormais c'est la cavalcade qu'on veut nous imposer.

Vous êtes là pour sortir du boulot, et les seules interruptions ne sont justifiées que par l'impossibilité de continuer autrement. C'est comme la machine, de temps en temps on l'arrête pour lui ajouter un peu d'huile pour qu'elle puisse continuer sans se détériorer.

A quoi cela sert-il de sortir plus tôt le soir, si c'est plus éreinté, plus abattu ? Si nous voulons moins d'heures de travail, c'est pour plus de temps de détente et de loisirs. Alors le problème n'est pas d'amenuiser le temps de détente, mais d'attaquer les heures de travail.

(V.O. Thomson)

## C. S. F.

### Issy-les-Moulineaux

#### IL EN A

Une fois de plus, le monsieur du bobinage a fait parler de lui la semaine dernière en défendant aux ouvrières travaillant sous ses ordres le port du pantalon. Et sans doute continuera-t-il ses brimades tant que nos camarades ne lui auront pas donné une bonne leçon.

Peut-être pense-t-il qu'il n'y a que lui qui ait le droit de porter la culotte et que son autorité faiblirait s'il n'était plus le seul à la porter.

Si une fois il s'était promené en jupe large et des nylon par une température de - 7°, peut-être perdrait-il ses préjugés et son arrogance.

★

### LES VISITEURS DU SOIR

Il arrive souvent que deux ou trois minutes avant l'heure de sortie, des « patrons » d'atelier se baladent entre nos machines et nos établis. Certains hypocrites ont plus l'air de s'occuper du matériel produit que, de ce que nous faisons, d'autres, plus francs, nous font les « gros yeux », si nous paraissions innocents, avec un air de dire « si je te reprends tu peux dire adieu à ta rallonge. »

Attention messieurs, quand vous venez nous visiter, nous travaillons dans l'huile et dans la poussière, vous pourriez salir vos beaux costumes.

(V. O. CSF Issy).

## UCLAF (Romainville)

### STALAG « 628 »

Périodiquement à U.C.L.A.F., on nous change de labo. Certains techniciens particulièrement chanceux ont déjà fait le tour du propriétaire et signalent aux autres les « bonnes adresses ». Parmi elles, le 628 a une place de choix.

Il n'aurait pourtant pas besoin de publicité. Un simple coup d'œil en passant dans l'allée de l'usine nous glace le dos : vaste hangar sombre, triste où la lumière naturelle paraît même ne pas pénétrer. Si le « hasard » vous y envoie pour quelque temps vous n'aurez qu'à constater la parfaite identité de l'ambiance et des lieux ! Un silence pratiquement total est exigé, les entrées des personnes étrangères au service sont minutieusement contrôlées ; quant aux avancements n'y pensez pas si votre intention n'est pas de vous plier à la volonté du chef.

Ce labo n'est pas tout à fait une exception dans l'usine, quelques autres bénéficient de ce même régime alors que d'autres sont moins durs. La Direction évidemment entretient soigneusement cette différence. Et chaque technicienne a la peur latente « si elle travaille mal » d'être envoyée au 628... jusqu'au jour où « la chef » de ce labo tombera sur une équipe qui lui mènera une vie telle, que c'est elle qui aura la frousse d'y rester.

### LE CAPITALISME POURRISSANT

Dans les couloirs de l'usine IV, les passants se bouchent le nez en se demandant :

« — Mais qu'est-ce que ça peut bien sentir encore ? »

— Un jour ça sent le gaz.

— Le lendemain le poisson.

Tout cela n'est évidemment pas très grave, mais le jour où ça sent les déchets de fermentation pourris ou le benzène ce n'est plus pareil.

L'odeur des déchets de fermentation si elle ne présente pas de dangers réels est cependant nauséabonde ce qui n'est pas particulièrement agréable.

Quant aux vapeurs de benzène, chacun sait qu'elles sont toxiques.

— Oui mais il faut bien éliminer tout cela.

— Bien sûr mais point n'est besoin que cette élimination se fasse par canalisations ouvertes traversant ateliers et labos, en déversant ses effluves dans toute l'usine.

Monsieur Roussel a-t-il pensé qu'à défaut des ouvriers, des « visiteurs de marque » pourraient être incommodés ?

(V.O. U.C.L.A.F.)

## CRÉDIT LYONNAIS

(Paris)

### LA GRANDE ILLUSION

L'intégration des 50 % pris sur la prime de bilan est effective à partir du 1er janvier 1963.

Nous avons tout intérêt à l'intégration de cette prime et nous devrions l'exiger pour toutes les autres.

Pour cette année d'ailleurs nous toucherons environ 1/2 mois de plus puisque la prime au titre de 1962 nous sera versée intégralement en mars.

Mais cela ne représente en aucune façon une augmentation de salaire et, dès 1964, cet avantage disparaîtra. Pour une véritable augmentation, il faudra d'autres luttes.

★

### D. D. T. - D. T. D.

Le service D.T.D. vient d'être repeint. A cause du froid, on n'a pas pu ouvrir les fenêtres ; à cause de la Direction, on a été obligé de rester et de respirer les émanations toxiques. Résultat : la peinture devant contenir du D.D.T., les gars sont tombés comme des mouches... il a fallu les ramener chez eux.

A quand une arme aussi efficace contre les patrons qui nous « tuent » à la peinture et au boulot.

### HOMMES

#### ...OU MACHINES ?

C'est une coutume bien établie, au Crédit Lyonnais aussi bien qu'ailleurs, de « prêter » un employé à un service différent du sien, selon les besoins du moment. Ainsi, certains employés se retrouvent à faire des boulots auxquels ils ne sont pas habitués et parfois qui ne leur plaisent pas du tout.

Il est vrai que changer de travail de temps en temps est souvent délassant : passer 40 ans de sa vie à compter les mêmes petits coupons, par exemple, n'est pas le meilleur moyen qu'on ait trouvé de développer nos facultés intellectuelles.

Mais qu'on nous demande notre avis ; nous avons notre dignité à défendre : on ne prête pas un employé comme on prête un livre ou une machine à écrire.

(V.O. Crédit Lyonnais)

Directeur-Gérant : M. SCHRÖEDT  
S.O.P.I.L., 86, av. du Pt-Wilson  
LA PLAINE-SAINT-DENIS (Seine)

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués